

La CGT : un atout dans votre jeu

Une instance nationale...

Le 4 Décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants syndicaux en Comité Technique de Réseau. Cette instance nationale directionnelle est le lieu où sont évoqués les moyens humains et budgétaires, l'organisation et les conditions de travail, le fonctionnement des services et les règles de gestion des personnels.

Une synthèse des Etats Généraux...

En ce sens, l'actualité revendicative douanière a été intense ces deux dernières années puisqu'il fut nécessaire de contester les évolutions envisagées pour notre administration au travers du PSD (Projet Stratégique Douanier) 2014-2018. Nous sommes parvenus collectivement, dans un rassemblement large de la corporation, à suspendre le processus tout en formulant des propositions issues de la synthèse des États Généraux de la douane qui se sont déroulés le 18 septembre 2013 au CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental).

Poursuivre cette dynamique...

Il est essentiel de poursuivre, ensemble, dans cette dynamique, afin de promouvoir une administration des douanes d'utilité économique, sociale et environnementale en capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de contrôles des échanges et de lutte contre la fraude. Les douanières et les douaniers sont extrêmement attachés aux missions dont ils ont la charge et c'est l'ambition de la CGT Douane que de l'exprimer fortement auprès des institutions et de la population. Il n'est pas vrai que l'avenir des services consiste en une réduction des emplois et des budgets. Des solutions alternatives existent.

La voix des personnels...

Or le « dialogue social » n'est pas du tout satisfaisant. La voix des personnels n'est pas entendue. Ceci explique le recul pris par la majorité de vos représentants avec les instances de concertation ces derniers mois. C'est par la mobilisation que Bercy a entrouvert la porte d'un cycle de discussions. Nous ne pouvons que regretter que le Ministère et la Direction Générale optent pour le rapport de force et la stratégie du bras de fer.



Notre volonté que s'ouvrent des négociations est constante car il en va de l'avenir de la douane et de la situation sociale des personnels. L'un ne va pas sans l'autre. Nous connaissons l'inquiétude des agents du fait de l'incertitude. Ne pas savoir de quoi sera fait demain est anxiogène. C'est parce que la Cgt Douane est consciente de ce malaise, de ce mal-être, qu'elle vous propose de continuer à agir pour

préserver et renforcer notre rôle et nos structures. Il vous revient de le décider. Car sans votre participation, votre contribution, votre investissement, votre engagement, rien n'est possible.

C'est là l'enjeu essentiel de ce scrutin.

Changez la donne...

VOTEZ CGT !

Election en comité technique de réseau
4 décembre 2014

Droits sociaux

- ▢ fin de la limitation abusive du droit de grève en surveillance
- ▢ fin de la règle dite du « 30^e indivisible » (une journée complète de traitement retirée quelle que soit la durée de l'arrêt de travail).
- ▢ financement des institutions sociales douanières (ODOD, Mutuelle, Masse) au niveau des besoins sociaux.

Retraite

- ▢ retour à la retraite à 60 ans à taux plein dans le cadre général.
- ▢ compensation de la pénibilité par un départ anticipé avec une pension complète et ce dès 55 ans pour la surveillance.

Emplois et statuts

- ▢ arrêt urgent des suppressions « comptables » d'emplois et recrutement à hauteur des besoins sociaux à satisfaire.
- ▢ défense du statut des fonctionnaires, garant de l'État publicain.
- ▢ refus de carrières « individualisées » à outrance, porte ouverte à tous les arbitraires, favoritisme comme harcèlement.

Avenir de la Douane et de ses missions

- ▢ un véritable contrôle des marchandises importées afin de protéger efficacement nos concitoyens, (renforcement des contrôles ex-post,...)
- ▢ le développement des contrôles à l'exportation pour lutter contre les trafics de déchets, de marchandises volées, la fraude au remboursements de TVA et taxes
- ▢ des instructions claires sur les nouvelles missions ou méthodes de travail (ICS, veille Delta, auditeurs, contrôles dynamiques, espaces confinés, radioactivité).
- ▢ un rôle accru en matière de fiscalité environnementale et des transports en refusant « l'affermage » de la taxe poids lourds (TPL).
- ▢ la lutte contre la fraude à la TVA intracommunautaire (50 à 100 milliards d'euros), ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale.
- ▢ mettre fin à l'empilement des notes de circonstance et réécriture complète des instructions cadres afin de clarifier le rôle et la responsabilité de chacun.

Rémunération

- ▢ reconnaissance de la valeur du point d'indice comme base de la rémunération et rattrapage de son retard accumulé sur l'inflation.
- ▢ refus des rémunérations individualisées arbitrairement.



Conditions de travail, hygiène et sécurité

- ▢ L'administration doit assumer sa responsabilité -y compris pénale- face aux risques professionnels en tant qu'employeur en les réduisant voire en les supprimant autant qu'il est possible.
- ▢ faire face à la multiplication et l'aggravation des risques : routier, chimique, amiante, rayonnements, troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux, gaz toxiques dans les conteneurs, etc...
- ▢ prise en compte des nouvelles pénibilités : travail de nuit exclusif, travail sur écran... en les limitant et les compensant.
- ▢ lutter contre la pénibilité et la souffrance au travail à travers l'organisation du travail.
- ▢ être vigilant sur la charge de travail en évaluant le travail réel et non le travail prescrit.